

Inclusion numérique : un million de Pass numériques bientôt distribués en France

Par Pierre Cheminade | 23/07/2019, 12:21 | 561 mots



48 collectivités territoriales se mobilisent avec l'Etat pour déployer le Pass numérique auprès des publics éloignés du numérique. (Crédits : Mission société numérique)

Créé et expérimenté en Gironde depuis 2015, le Pass numérique trouve un nouvel essor au plan national avec le soutien financier de l'Etat et de 48 collectivités territoriales pour un total de 10,5 M€. De quoi financer la distribution d'un

million de Pass numériques auprès des publics fragiles.

A l'instar du chèque déjeuner ou du chèque culture, le Pass numérique, d'une valeur faciale de 10 euros, permettra à son utilisateur de bénéficier de formations et de services d'accompagnement au numérique dans des lieux partenaires. Financé par un tiers (Etat, collectivités locales, entreprises, associations), le Pass numérique ouvre ainsi à son bénéficiaire une prise en charge totale ou partielle de sa formation aux outils numériques.

En pratique, cet outil, [conçu et expérimenté en Gironde depuis 2015 par la coopérative Médias-cité sous le nom "chèque culture numérique Aptic"](#), sera distribué par des structures locales (guichet de service public, collectivités, associations, travailleurs sociaux, etc.) auprès des publics identifiés comme fragiles vis-à-vis du numérique. 13 millions de Français savent peu ou pas utiliser les outils numériques, quelles que soient leurs formes, et près de 7 millions d'entre eux ne se connectent jamais à internet.

Séduit par le dispositif, Mounir Mahjoubi, l'ex-secrétaire d'Etat au Numérique, puis Cédric O, son successeur, on décidé de soutenir son déploiement à l'échelle nationale. *"On ne réussira pas le défi de la transformation numérique de notre pays si une partie de nos concitoyens en sont exclus. Nous devons penser la transformation numérique de notre pays comme une aventure collective dans laquelle chacun doit être embarqué"*, considère ainsi Cédric O qui annonce, ce mardi 22 juillet, le fléchage de 10,5 M€ pour financer un million de Pass numériques dans toute la France. De quoi faciliter la formation d'un premier wagon de 200.000 personnes.

Cet investissement est co-financé par l'Etat (6 M€) et les 48 collectivités et groupements de collectivités retenus à l'issue d'un appel à projets lancé au printemps dernier. Il s'agit de trois régions, 17 départements, 22 agglomérations et six syndicats mixtes consultables dans la carte : [Voir en plein écran](#)

"En 2018, environ 500.000 € de chèques Aptic ont été mis en circulation dans une grosse trentaine de départements français. De quoi assurer la formation de 5.000 à 10.000 personnes. L'objectif est désormais de déployer le dispositif dans toute la France pour atteindre 30 M€ en 2022 et former entre 300.000 et 600.000 personnes par an", [expliquait ainsi Gérald Elbaze, le gérant de Médias-Cité à La Tribune, fin 2018](#)

La Nouvelle-Aquitaine, précurseur sur ce sujet, se montre très mobilisée puisqu'elle concentre à elle-seule dix des 48 collectivités retenues. Il s'agit de la Région Nouvelle-Aquitaine, des départements de la Gironde, de Charente-Maritime, de Charente, des Landes, du Lot-et-Garonne, des communautés d'agglomération de La Rochelle et de Marmande-Val-de-Garonne et des syndicats mixtes Soluris (autour de Saintes) et La Fibre 64 (autour de Pau). Au total, ces collectivités de Nouvelle-Aquitaine mobilisent plus de 500.000 € aux côtés des 685.000 € apportés par l'Etat.

A terme, le gouvernement doit mobiliser au total 10 M€ au niveau national pour poursuivre le déploiement opérationnel de ces chèques numériques dans les prochains mois *"après avoir initié au mois de juin [la structuration des acteurs locaux de l'inclusion/acculturation numérique sur la moitié des départements français grâce au soutien financier de Hubs territoriaux](#) par la Banque des Territoires pour un montant de 5M€"*.